



DECLARATIONS RELATIVES AUX COMPTES DE DEPOT ET LISTE DE FRAIS

Le présent document contient le détail des taux d'intérêt applicables aux comptes de dépôt et des frais de gestion de compte de BNP Paribas, au Canada (ci-après appelée la « Banque »).

TAUX – COMPTES DE DÉPÔT

Sauf convention contraire, tout solde créditeur à un compte de dépôt en dollars canadiens ne porte aucun intérêt.

Les taux d'intérêt peuvent être modifiés au moyen d'un préavis écrit qui sera émis 30 jours avant la date d'entrée en vigueur des nouveaux taux; les modifications à cet effet seront affichées dans les bureaux et sur les sites Web de la Banque.

Le taux préférentiel de la Banque est le taux annuel qu'elle annonce comme étant son taux de référence pour déterminer le taux d'intérêt des prêts en dollars canadiens qu'elle consent au Canada. Le taux de base US de la Banque est le taux annuel qu'elle annonce comme étant son taux de référence pour déterminer le taux d'intérêt des prêts en dollars américains qu'elle consent au Canada.

Le taux préférentiel et le taux de base US de la Banque peuvent être modifiés en tout temps et sans préavis; le changement sera communiqué par écrit ou affiché dans les bureaux et sur les sites Web de la Banque.

La Banque se réserve le droit d'introduire de nouveaux frais ou d'augmenter les frais énumérés dans ce dépliant :

- par un avis écrit joint à votre état de compte, transmis 30 jours avant la date d'entrée en vigueur du changement;
- par un avis affiché dans les bureaux et sur les sites Web de la Banque, 60 jours avant la date d'entrée en vigueur du changement.

CONFIRMATIONS DE DÉPÔT

Les taux d'intérêt annuel, le mode de calcul des intérêts, la fréquence du versement de l'intérêt et toute autre condition ou circonstance pouvant influencer sur le taux d'intérêt seront communiqués oralement et par écrit aux clients lors de la confirmation de tout dépôt reçu pour un terme donné.



DÉCOUVERTS

Le client reconnaît que tout solde débiteur apparaissant à son compte représente une avance faite par la Banque au client, et le client s'engage à rembourser cette avance, sur demande de la Banque, avec intérêt calculé sur le solde débiteur quotidien au taux annuel préférentiel de la Banque en vigueur (ou taux de base US annuel si le compte est en dollars américains), sauf convention écrite contraire. Des frais minimum de 5,00 \$ par mois seront prélevés, le cas échéant.

FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion de base pour les comptes de dépôt, et pour certaines autres transactions, sont les suivants, sauf convention contraire par écrit avec le client. Des frais autres, non indiqués dans ce document, s'appliquent aux autres services donnés par la Banque et peuvent s'appliquer aux comptes de dépôt.

Frais par écriture	1,00 \$
Traitement du dépôt d'un chèque en CAD ou USD ¹	1,50 \$
Arrêt de paiement	10,00 \$
Chèque retourné pour provision insuffisante	45,00 \$
Certification d'un chèque / Émission d'une traite bancaire	10,00 \$
Chèque revenu impayé	45,00 \$
Confirmation bancaire	40,00 \$
Recherches liées à la gestion du compte portant sur toute inscription datant de plus de 12 mois	35,00 \$ par heure (min 35,00\$)
Relevé de compte (et toute copie additionnelle)	3,00 \$ par relevé ou copie
Virement entre comptes	4,00 \$ par opération

Si les autres frais ne peuvent être déterminés lors de l'ouverture d'un compte, la Banque avisera le client de ces frais aussitôt que possible une fois qu'ils seront déterminés.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre bureau de service de BNP Paribas, au Canada.

¹ Effectif 01-2026